

Les Cahiers	
de la recherche	
architecturale	
et urbaine	

Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine

26/27 | 2012
Trajectoires doctorales

Forcément théorique, l'architecture

Unavoidably Theoretical Architecture

Françoise Very



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crau/572>

DOI : 10.4000/crau.572

ISSN : 2547-5746

Éditeur

Éditions du patrimoine

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2012

Pagination : 168-171

ISBN : 978-2-7577-0108-9

ISSN : 1296-4077

Référence électronique

Françoise Very, « Forcément théorique, l'architecture », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* [En ligne], 26/27 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crau/572> ; DOI : 10.4000/crau.572

La notion de « morale provisoire » du philosophe Denis Moreau à propos de la *Méditation troisième* de Descartes a servi de point de départ pour reposer la question « de la théorie et de la pratique en architecture », en décalant la réflexion sur le statut du projet. Une première étape avait été fournie par le dessin de Viollet-le-Duc « restes actuels. Vus du Tacul », analysé en pensant à l'insistance d'Hubert Damisch pour que la représentation soit considérée comme travail de la pensée.

Forcément théorique, l'architecture

FRANÇOISE VERY

À propos de théorie et pratique en architecture

Les jeunes philosophes affirmant la nécessité de la théorie pour l'architecture¹ nous offrent la possibilité de reposer la question de la théorie et de la pratique, non plus en des termes d'articulation interne qui en évalue la possibilité, mais selon une double articulation, à savoir en même temps interne et externe, c'est-à-dire en termes opératoires pour poser la question de la théorie même. Il ne s'agit plus, à partir de l'idée de l'impossibilité de « la » théorie, de la description d'un constat angoissé comme le fit Manfredo Tafuri dans les années 1960 avec *Théories et histoire de l'architecture*, à savoir de l'architecture considérée comme un métalangage dont on ne savait plus ce qui allait en subsister dans les transformations du monde², mais de l'évidence d'une nécessité vitale.

Toutefois, c'est la culture architecturale elle-même qui, exposée par Tafuri, était ainsi reconstruite. Culture qui comprend l'analyse de la particularité du métier d'architecte, métier dont la forme moderne serait née en Italie au xv^e siècle grâce à la perspective, comme le

1. Clotilde Simond (avec la collaboration de Sophie Paviol), *Cinéma et architecture. La relève de l'art*, Lyon, Aléas, 2009. Marco Assennato, *Linee di fuga. Architettura, teoria, politica*, Palerme, Duepunti Edizioni, novembre 2011.

2. Entretien de Françoise Very avec Manfredo Tafuri, [AMC n° 39, 1976], republié dans *Casabella* n° 619-620, sous le titre « I mercati della cultura », janvier-février 1995.

3. Manfredo Tafuri, *Théories et histoire de l'architecture*, trad. fr., Paris, Éditions SAGE, 1976. Avant-propos de Hubert Damisch, p. 3, et p. 9 : « Telle est la tâche *historique* que Tafuri assigne à la critique, et que celle-ci ne saurait en effet mener à bien qu'à emprunter les voies de l'histoire. Une tâche politique en même temps (mais c'est tout un, s'il est vrai qu'il n'y ait de culture authentique que critique) qu'une tâche de culture (et j'aime, je dois l'avouer, l'idée d'un architecte si bien cultivé qu'il serait

raconte Leon Battista Alberti dans son *De pictura*, dont il dédicace la version en italien à Filippo Brunelleschi. Culture dont Hubert Damisch souligne la non reconnaissance en France, dès la première phrase de son avant-propos à l'édition française de *Teorie e storia dell'architettura* : « L'importance de ce livre, qui en fera peut-être la difficulté pour un lecteur non prévenu, tient en premier lieu à ce qu'il nous contraint de prendre la mesure d'une *inculture*³. »

Ce que soulignait fort justement Damisch, c'était la nécessité de la culture architecturale, c'est-à-dire de sa reconstruction permanente. Ce que l'on en déduisait et qui était inattendu alors, c'était la distinction nationale de la culture architecturale. Il aurait pu sembler en effet que l'architecture moderne du xx^e siècle qui s'était développée avec une volonté d'internationalisme avait permis de transcender tout nationalisme architectural – souvenons-nous des ciam, les Congrès internationaux d'architecture moderne. Or il n'en est rien, cultures ou incultures sont restées nationales et les métiers aussi sont distincts.

Ainsi, selon les cultures nationales et les moments historiques, le rapport culture-métier, comme l'articulation théorie-pratique, ont été posés de manières extrêmement variées. Le plus souvent, ce qui était interrogé en France, dans la seconde moitié du xx^e siècle, c'étaient les conditions de possibilité de la théorie même, ce qui a donné des travaux tels ceux de Jean-Pierre Epron et de Philippe Boudon⁴. Il ne s'agit pas ici de chercher à repartir de ce questionnement, en tentant d'énoncer ce qu'il en serait d'une théorie de l'architecture, ni d'examiner les conditions permettant de reconnaître l'existence d'une « réelle » théorie⁵. Il s'agit plutôt de renverser le

problème en posant cette question : peut-il y avoir projet dans la forme moderne du métier telle que nous venons de la rappeler avec Alberti, sans aucune forme de théorisation ? Pour ce faire, il convient d'interroger le statut même du projet d'architecture sous sa forme moderne.

Penser le statut du projet d'architecture

Très souvent, la question de la recherche en architecture a été posée sous la forme d'une possible reconnaissance du projet d'architecture comme recherche. Et dans la foulée, était également posée la question du doctorat en architecture sous la forme de projets d'architecture. Ce n'est bien évidemment pas la forme, écrite ou dessinée, qui va décider du statut du projet. Un dessin ou une peinture peuvent être un propos théorique, une page d'écriture peut ne présenter aucune avancée théorique.

Hubert Damisch nous démontre, dans son *Origine de la perspective*⁶, l'enjeu théorique de la peinture et, du même geste, de l'architecture, grâce au glissement dessin-peinture-architecture permis par les « perspectives urbinates », après les expériences de Brunelleschi⁷. Le fait que l'on ait pu certifier « académiquement », grâce aux écrits d'Alberti, la portée théorique de ces tableaux desservirait le propos de cet article, il convient de le reconnaître. Toutefois, il me semble que le renvoi image-texte est souvent nécessaire, comme si l'image avait besoin d'un « certificat » ou d'une légende pour pouvoir être reconnue ou lue.

Prenons un autre exemple, avec un travail postérieur qui n'aurait pas pu être réalisé sans l'entraînement des séminaires de Damisch et la perspicacité de Jacques Gubler, commissaire de l'exposition de Lausanne organisée en 1979, à l'occasion du centenaire de la mort de

à même de tenir compte, dans la pratique du projet, de l'utopisme de Brunelleschi aussi bien que des ambiguïtés de Gaudi, un architecte qui aurait lu Benjamin et Tafuri [...] ». Voir aussi F. Very, « [...] un architecte qui aurait lu Benjamin et Tafuri [...] », *Architecture inquiétée par l'œuvre d'art*, programme de recherche « Art, architecture, paysage », Bruno Queysanne, coordonnateur de l'action, décembre 2008.

4. Philippe Boudon, Philippe Deshayes, Frédéric Pousin, Françoise Schatz, *Enseigner*

la conception architecturale, Cours d'architecturologie, Paris, Éditions de La Villette coll. « Savoir-faire pour l'architecture », [1994] rééd. 2000. Jean-Pierre Epron, *L'architecture et la règle. Essai d'une théorie des doctrines architecturales*, Liège, Pierre Mardaga coll. « Architecture-Recherches », 1981.

5. J'écris simplement « réelle » théorie pour ne pas devoir rentrer dans l'histoire même de la reconnaissance de la théorie.

6. H. Damisch, *L'origine de la perspective*, Paris, Flammarion, 1987. L'enjeu théorique du dessin ou de la vidéo est une question qui est traitée par le laboratoire « Les Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires » dans deux thématiques. Voir le colloque « In situ, de visu, in motu. Architecture, cinéma et arts technologiques. Nouveaux enjeux de la pensée des territoires contemporains » avec Irena Lateck de l'université de Montréal, 23, 24 septembre 2011, Montréal.

Viollet-le-Duc. J'avais analysé le dessin de Viollet-le-Duc représentant, comme il l'écrit sous le premier dessin, des « systèmes cristallins des restes d'aiguilles séparant le glacier d'envers Blaitière de la vallée Blanche à l'angle. Moitié d'un rhomboèdre » et sous le second, les « restes actuels. Vus du Tacul ». La force de la représentation opérée par le redoublement-décalage du dessin est préparée par l'impression d'absurdité ressentie au premier coup d'œil⁸. Il me semblait que je pouvais avoir une idée – une image – de la pensée de l'architecte et comprendre ainsi ce qui animait son travail de praticien. D'une certaine manière, on avait là une représentation de ce qui était indiqué plus haut dans ce texte, comme la double articulation théorie-pratique.

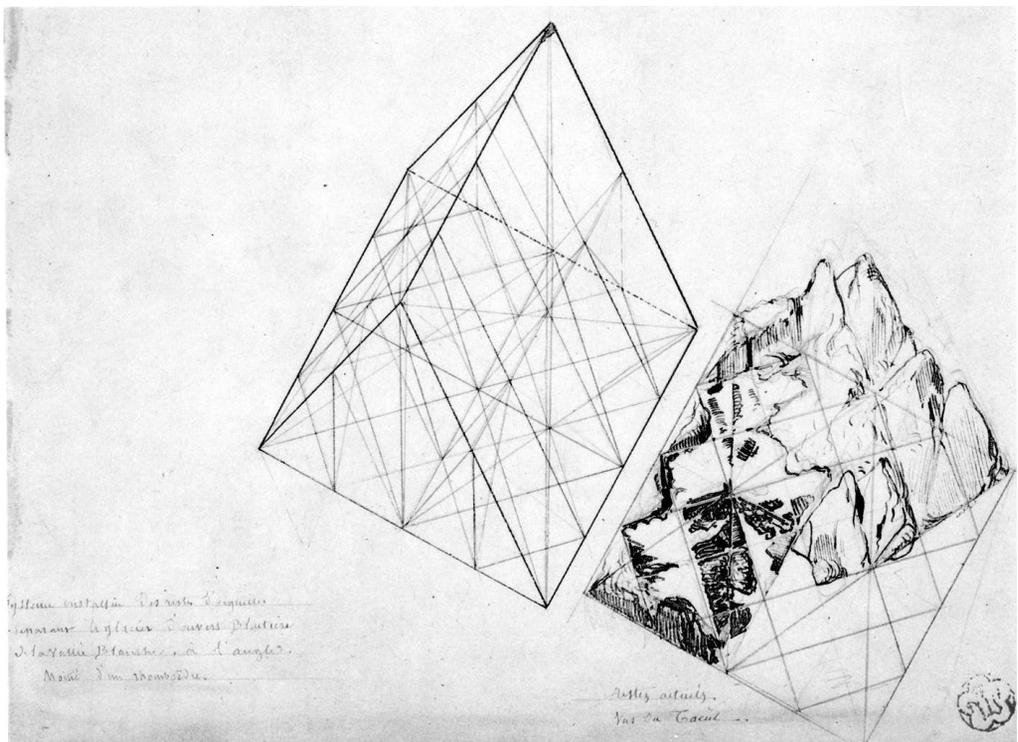
Par ailleurs, j'avais déjà fait l'hypothèse que pour pouvoir analyser le statut du projet, il fallait postuler

la division pensée architecturale-outils du projet. Il a été démontré par Laurent Baridon combien la pensée architecturale de Viollet-le-Duc s'est nourrie des nombreux domaines scientifiques de son temps⁹, mais ici géologie et glaciologie, où il a été précurseur, sont déterminantes et donnent également une dimension temporelle particulière à sa pensée qui la distingue de la pratique du projet¹⁰. Dans ce cadre, que j'ose appeler théorique, la question peut ensuite être celle spécifique du statut du projet.

Le projet comme morale provisoire

Un tel « énoncé » théorique, presque « purement » théorique, par le dessin est très rare. Le plus souvent, la division pensée architecturale-outils du projet n'est pas nette. Les deux ensembles se croisent. Nous pourrions imaginer une autre métaphore, plus fine, que celle des

Dessin publié sous le n° 117, dans le catalogue de l'exposition *Viollet-le-Duc. Centenaire de la mort à Lausanne*, Musée historique de l'Ancien Évêché, 22 juin-30 septembre 1979, avec ces indications : « Non signé, non daté, cachet VID. Plumes et encre de Chine. 262x0,200. Fonds Neuilly/S. N° 61 000. »



ensembles. C'est ce que nous avons tenté avec l'idée de la multiplicité des « couches conceptuelles¹¹ ». Quoi qu'il en soit, ce qui nous intéresse ici, c'est de pouvoir considérer le projet comme processus. Non pas dans sa pratique qui met en jeu des processus reconnus ou en train d'être expérimentés, mais dans ses conditions mêmes de possibilité. On pourra objecter que je n'ai fait que déplacer la question des conditions de possibilité, refusant de poser d'entrée de jeu celle de la théorie, j'en arrive à poser celles du projet. Peut-être s'agit-il plus précisément pour le projet de conditions de faisabilité. En effet, ce qui importe pour nous par le projet, c'est de questionner le territoire avec des objectifs environnementaux et humains précis. Nous considérons l'architecture selon les différentes modalités des édifices, des villes, des territoires et de leurs articulations. Ce sont ces objectifs qui déterminent la « morale » du projet. Morale qui ne trouve ses formes que dans le projet et que le projet remet en cause incessamment. Cette morale est provisoire. Tout comme le projet est une hypothèse. Quelle peut être la portée ou le statut de cette *morale provisoire* ?

C'est grâce à une réflexion de Denis Moreau que j'en suis venue à formuler de cette façon la question du projet, en la croisant avec notre manière de présenter le projet comme question posée au territoire¹². À propos de la *Méditation troisième* de Descartes, là où Descartes parle de « morale par provision », Denis Moreau parlait de morale provisoire. Cette morale provisoire étant la condition de possibilité d'un champ commun – formule de la deuxième moitié du xx^e siècle avec la notion de champ –, mais ce champ commun, ou cette couche conceptuelle commune, ou ce croisement d'ensembles,

est nécessaire pour que le projet puisse être formulé. Proposons donc d'appeler « morale provisoire », les conditions de faisabilité du projet d'architecture.

En glissant des *conditions de possibilité* aux *conditions de faisabilité*, nous sommes passés de la « théorie » à la « pratique », mais dans une « couche conceptuelle » qui était fabriquée par une forme de théorisation de la pratique du projet. Pour développer ce qui est encore un niveau intuitif du travail, peut-être faudrait-il recourir à de vieilles formules telle la *praxis* (ou pas...). Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'avoir fait l'exercice d'une forme de théorisation à partir d'une hypothèse et non à partir d'un matériau historique. C'est-à-dire, par la pratique même de la réflexion d'avoir démontré, me semble-t-il, la nécessité de la théorie en architecture pour sa pratique même, du moins pour son projet.

Nous ne nous mettons pas ici dans une situation où seule une théorie énoncée et articulée serait reconnaissable comme telle, nous ne faisons que postuler l'existence d'une pensée spécifique de l'architecture qui peut s'énoncer de différentes façons et que l'on peut ensuite travailler de façon théorique. Hubert Damisch, grâce à ses travaux, nous a permis d'une part, de mettre en place un processus de théorisation à partir du travail d'histoire critique de Manfredo Tafuri, et d'autre part, de considérer la représentation comme travail de la pensée. Aujourd'hui, tout un champ théorique architectural s'ouvre à nous et il convient de trouver les moyens d'y travailler.

7. Les petits tableaux de Filippo Brunelleschi.

8. F. Very, « À propos d'un dessin de Viollet-le-Duc », dans P. Frey (dir.), *E. Viollet-le-Duc et le massif du Mont-Blanc 1868-1879*, Lausanne, Payot, 1988, p. 109-118.

9. Laurent Baridon, *L'Imaginaire scientifique de Viollet-le-Duc*, Paris, L'Harmattan, 1996.

10. Les différences temporelles de la culture et du métier.

11. F. Very, *Interaction binaire multiple dans la conception architecturale*, Liège, Scan07, 2007.

12. Le travail du Master « Aedification-Grands territoires-Villes » que je dirige, repose sur cette idée du projet formulée par Aysegül Cankat. Le projet, en questionnant le territoire, l'invente. Il s'agit d'un processus de représentation que l'on peut rapprocher du cinéma. Voir le colloque de Montréal, déjà cité note 6.

L'expression « Aedification » emprunte à Alberti, « Grands territoires » à Gilles Marty, l'obligation de travailler en ayant toujours plusieurs échelles de projet en tête, à Patrick Thépot.